

Grand Prix des Etangs de Fiac

5 au 6 Octobre 2019

Garden Golf des Etangs de Fiac

Brazis – 81500 FIAC – 05 63 70 64 70

contact@gardengolf-fiac.fr – www.jouer.golf/etangs-de-fiac

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement particulier priment celles des règlements généraux.*

1 - Conditions de participation

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés d'une fédération reconnue et répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous à l'article 2. Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2019.

Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

Épreuve non-fumeurs.

2 - Forme de jeu

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames : Départs marques bleues

Une série Messieurs : Départs marques blanches

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs <i>maximum</i>	dont Dames <i>minimum</i>	dont wild cards <i>maximum</i>
96	21	10

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les stipulations du Vade-mecum 2019.

Note 1 : La Ligue Occitanie dispose de WildCards, incluses dans le nombre total de participants. (cf. tableau ci-dessus).

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **20/09/2019**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Départage : Le départage pour la 1^{ère} place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique ffgolf.

Départs :

Le tirage des départs sera réalisé conformément aux stipulations du Vade-Mecum 2019.

3 – Inscription

Réception de l'inscription avant le **20/09/2019**, à minuit. Le formulaire d'inscription devra **obligatoirement** être accompagné du **droit d'engagement** (chèque bancaire à l'ordre de : SARL Fiac) :

Adultes	80 € (40 € pour les membres du Club)
Jeunes de 19 à 25 ans	40 € (20 € pour les membres du Club)
Jeunes de 18 ans et moins	20 € (10 € pour les membres du Club)

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue avant le 25/09/2019 à 12h. La journée d'entraînement est prévue le vendredi 4/10/2019, sur réservation des départs au Golf.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4 - Remise des prix

Classement en brut uniquement. Les 3 premiers Messieurs et les 3 premières Dames seront récompensés.

5 - Comité de l'épreuve

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.